



AVIS AUX MEMBRES

N° 2003 - 024

Le 6 mai 2003

SUSPENSION DE L'OPTION SUR CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE DIX ANS (OGB)

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désirent vous informer qu'à la fin de la séance de négociation de vendredi le 9 mai 2003, la Bourse suspendra l'option sur contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (OGB) de sa cote. La Bourse se réserve la possibilité de réinscrire à sa cote le OGB si survenait un besoin croissant pour ce type de produit.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, opération, Bourse de Montréal Inc. Au (514) 871-3548 ou votre bureau local de la CDCC.

Michel Favreau
Premier vice-président et
Chef de la Compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca